



## Fiche technique santé- sécurité

### The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road  
Suite 300  
Danbury, CT 06810  
Tel. 1-203-205-2900

### 1. Identification du produit et de l'entreprise

**Nom du produit :** Fluide Pour Freins STP<sup>MD</sup>

**Partie responsable :** The Armor All/STP Products Company  
44 Old Ridgebury Road  
Suite 300  
Danbury, CT 06810

**Numéro de téléphone pour renseignements :** +1 203-205-2900

**Numéro de téléphone d'urgence:**

Pour une urgence médicale, veuillez composer le 1 866 949-6465/+1 303 389-1332 (à l'extérieur des États-Unis et du Canada).

Pour une urgence relative au transport, veuillez composer le 1 800 424-9300 (Chemtrec), +1 703 527-3887 à l'extérieur des États-Unis et du Canada (appel à frais virés).

**Date de préparation de la FTSS :** 10 septembre 2014

**Usage du produit :** Produit d'entretien d'automobile – Pour usage de consommateur et professionnel

### 2. Reconnaissance des dangers

#### SURVOL D'URGENCE

ATTENTION: Irritant oculaire. L'inhalation de brumes ou vapeurs engendrées à des températures élevées peut provoquer une irritation respiratoire. Un contact cutané prolongé peut provoquer un assèchement et un dégraissement. Nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif en cas d'absorption par la peau.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

Composant	No CAS	Quantité
Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle	143-22-6	23-35%
Diéthylèneglycol	111-46-6	10-20%
Éther de tétraéthylèneglycol et de monométhyle	112-50-5	8-20%
Éther de tétraéthylèneglycol et de monobutyle	1559-34-8	9-14%
Tétraéthylèneglycol	112-60-7	6-10%
Éther monométhyle du triéthylèneglycol	112-35-6	3-10%
Éther de pentaéthylèneglycol et de monobutyle	23601-39-0	2-5%
Éther monobutylique du diéthylèneglycol	112-34-5	1-8%
Éther de polyéthylèneglycol et de méthyle	9004-74-4	<=4%
Éther de diéthylèneglycol et de monoéthyle	111-90-0	<=2%

### 4. Premiers soins

**Inhalation :** Si les symptômes d'exposition apparaissent, se déplacer à l'air frais. Si la respiration devient difficile, administrer de l'oxygène. Si la respiration a cessée, administrer la respiration artificielle. Obtenir une attention médicale si les symptômes apparaissent et persistent.

**Contact avec la peau :** Retirer les vêtements contaminés et laver avant de remettre. Laver la peau exposée avec du savon et de l'eau. Si une irritation à la peau ou une rougeur apparaît, obtenir une attention médicale.

**Contact avec les yeux :** Laver les yeux avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation ou autres symptômes persistent, obtenir une attention médicale.



## Fiche technique santé- sécurité

### The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road  
Suite 300  
Danbury, CT 06810  
Tel. 1-203-205-2900

**Ingestion :** Ne pas faire vomir sauf indication contraire de la part du personnel médical. Si la victime est entièrement consciente, lui faire rincer la bouche avec de l'eau. Obtenir une assistance médicale en appelant un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui est inconsciente ou somnolente.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Médias d'extinction :** Utiliser de l'eau pulvérisée, une mousse antialcool, du dioxyde de carbone ou un agent chimique en poudre. Maintenir au frais les conteneurs exposés au feu avec de l'eau.

**Procédures spéciales pour combattre les incendies :** Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et un vêtement protecteur complet pour les incendies dans les endroits où les produits chimiques sont utilisés ou entreposés.

**Dangers d'incendie peu commun:** Les conteneurs fermés peuvent éclater s'ils sont exposés à la chaleur extrême.

**Produits de combustion dangereux:** La combustion peut produire du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone.

### 6. Nettoyage des rejets accidentels

**Précautions personnelles:** Attention – Risque de glissade. Éliminer toutes les sources d'ignition et ventiler l'endroit. Portez de l'équipement protecteur approprié.

**Précautions environnementales :** Empêcher l'entrée dans l'égout pluvial et les cours d'eau. Signaler les déversements comme requis par les réglementations locales et nationales.

**Méthode de confinement et de nettoyage:** Arrêter le déversement à la source si cela est possible de faire sans danger. Absorber à l'aide d'un matériau inerte. Recueillir dans un conteneur adéquat pour son élimination. Laver l'endroit comme approprié puisque le matériel déversé, même en petite quantité, peut présenter un risque de glissade.

### 7. Manutention et entreposage

Éviter le contact avec les yeux. Évitez le contact prolongé avec la peau et les vêtements. Évitez de respirer les vapeurs et les brumes. Laver rigoureusement la peau exposée avec du savon et de l'eau après son usage. Garder les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas autoriser de fumer dans les endroits d'usage ou d'entreposage. Conserver hors de portée des enfants.

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des oxydants et d'autres matières incompatibles.

Les conteneurs vides retiennent des résidus de produits et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser les conteneurs vides.

### 8. Contrôles d'exposition / protection personnelle

CHIMIQUE	LIMITE D'EXPOSITION
Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle	Pas établi.
Diéthylèneglycol	Pas établi.
Éther de tétraéthylèneglycol et de monométhyle	Pas établi.



## Fiche technique santé- sécurité

### The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road  
Suite 300  
Danbury, CT 06810  
Tel. 1-203-205-2900

Éther de tétraéthylèneglycol et de monobutyle	Pas établi.
Tétraéthylèneglycol	Pas établi.
Éther monométhylique du triéthylèneglycol	Pas établi.
Éther de pentaéthylèneglycol et de monobutyle	Pas établi.
Éther monobutylique du diéthylèneglycol	Pas établi.
Éther de polyéthylèneglycol et de méthyle	Pas établi.
Éther de diéthylèneglycol et de monoéthyle	Pas établi.

**Ventilation** : Une ventilation générale devrait être adéquate pour tout usage normal. Pour les opérations lors desquelles des brumes sont excessives et qu'une irritation se manifeste, une ventilation forcée, comme par l'entremise d'une aspiration localisée, peut être nécessaire pour maintenir les niveaux d'exposition en dessous des limites applicables.

**Protection respiratoire** : Aucune sous des conditions normales d'utilisation. Pour les opérations lors desquelles des brumes sont excessives et qu'une irritation se manifeste, un respirateur approuvé par le NIOSH avec une cartouche de protection contre les vapeurs organiques et un préfiltre de poussière/brouillard ou un appareil de protection respiratoire à adduction d'air est recommandé. Le choix de l'équipement dépend du type de contaminant et de la concentration. Choisir conformément à 29 CFR 1910.134 et à la bonne pratique d'hygiène industrielle. Pour la lutte contre l'incendie, utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Gants** : Des gants imperméables tels qu'en néoprène ou en nitrile sont recommandés au besoin pour éviter un contact cutané prolongé ou répété.

**Protection pour les yeux** : Des lunettes de sécurité ou des lunettes étanches sont recommandées si un contact avec les yeux est possible.

**Autres équipement / vêtements de protection** : Un vêtement protecteur approprié au besoin pour empêcher un contact cutané prolongé/répété.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence et odeur** : Liquide de couleur ambrée pâle avec une légère odeur.

<b>pH</b> : Sans objet.	<b>Densité</b> : 1,05
<b>Point d'ébullition</b> : >449°F (232°C)	<b>Tension de vapeur</b> : Non déterminé.
<b>Point de congélation</b> : -58°F (-50°C)	<b>Densité de vapeur</b> : Non déterminé.
<b>Solubilité dans l'eau</b> : Soluble	<b>Pourcentage volatil</b> : Non déterminé.
<b>Viscosité</b> : Non déterminé.	<b>Taux d'évaporation</b> : Non déterminé.
<b>Coefficient de distribution eau/huile</b> : Non déterminé.	<b>Température d'autoignition</b> : 590°F (310°C)
<b>Point d'éclair</b> : 249°F (121°C) appareil Pensky-Martens en vase clos	
<b>Limites d'inflammabilité</b> : LEI : Non déterminé.	LES : Non déterminé.

### 10. Stabilité et réactivité

**Stabilité** : Stable

**Conditions à éviter**: Garder à l'écart de la chaleur excessive et des flammes nues.

**Incompatibilité** : Puissants agents oxydants.

**Produits de décomposition dangereux**: La combustion peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des hydrocarbures.



## Fiche technique santé- sécurité

### The Armor All/STP Products Company

44 Old Ridgebury Road  
Suite 300  
Danbury, CT 06810  
Tel. 1-203-205-2900

### 11. Information toxicologique

#### Danger aigus:

**Inhalation :** L'inhalation de brumes ou vapeurs engendrées à des températures élevées peuvent causer une irritation des voies respiratoires supérieures.

**Contact avec la peau :** Un contact prolongé ou répété peut provoquer une légère irritation.

**Contact avec les yeux :** Le contact direct peut provoquer une irritation oculaire modérée à sévère accompagnée de rougeurs, de larmoiements et de douleurs.

**Ingestion :** L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale accompagnée de nausées, de vomissements, de diarrhée et la dépression du système nerveux central avec des symptômes d'étourdissements, de somnolence et de nausées.

**Danger chronique:** Dans le cadre des études orales effectuées sur des animaux de laboratoire, les ingrédients ont causé des effets sur la reproduction.

**Troubles médicaux pouvant être aggravés par l'exposition :** Aucun connu.

**Cancérogène:** Aucun des composés ne sont répertoriés comme cancérogène ou cancérogène potentiel par CIRC, NTP, ACGIH ou OSHA.

#### Valeurs de toxicité aiguë :

Éther de triéthylèneglycol et de monobutyle : DL50 orale du rat - 5 300 mg/kg; DL50 peau lapin - 3 540 mg/kg

Diéthylèneglycol : DL50 orale du rat - 12 565 mg/kg; DL50 peau lapin - 11 900 mg/kg

Éther de tétraéthylèneglycol et de monométhyle : Pas de données disponibles.

Éther de tétraéthylèneglycol et de monobutyle : Pas de données disponibles.

Tétraéthylèneglycol : DL50 orale du rat - >18 056 mg/kg; DL50 peau lapin - >20 000 mg/kg

Éther monométhylique du triéthylèneglycol: DL50 orale du rat - 11 800 mg/kg; DL50 peau lapin - 7 400 mg/kg

Éther de pentaéthylèneglycol et de monobutyle : Pas de données disponibles.

Éther monobutylique du diéthylèneglycol : DL50 orale du rat - 5 080 mg/kg; DL50 peau lapin - 2 764 mg/kg

Éther de polyéthylèneglycol et de méthyle : DL50 orale du rat - >20 000 mg/kg; DL50 peau lapin - >20 000 mg/kg

Éther de diéthylèneglycol et de monoéthyle : DL50 orale du rat - 5 400 mg/kg; DL50 peau lapin - 9 000 mg/kg

### 12. Information écologique

Ce substance est très soluble dans l'eau et se dégradera assez rapidement dans l'eau et le sol. Les études en laboratoire ont révélé que la substance n'est pas significativement toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. Les espèces sauvages peuvent être plus sensibles aux effets toxiques. L'accumulation biologique n'est pas probable.

### 13. Remarques sur l'élimination

S'en débarrasser conformément à toutes les réglementations locales de l'état/provinciales et fédérales.

### 14. Information sur le transport

**Description DOT des matières dangereuses:** Pas réglementé.

**Description canadienne sur le Transport des Matières Dangereuses (TDG):** Pas réglementé.

**Description IMDG des Marchandises Dangereuses:** Pas réglementé.



## Fiche technique santé- sécurité

### **The Armor All/STP Products Company**

44 Old Ridgebury Road  
Suite 300  
Danbury, CT 06810  
Tel. 1-203-205-2900

### 15. Renseignements sur la réglementation

#### États Unis:

**Inventaire EPA TSCA:** Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire des Substances Chimiques Toxiques de TSCA (Toxic Substances Control Act).

**CERCLA Section 103:** Ce produit n'a pas de quantité à déclarer. Cependant, plusieurs états et provinces ont des exigences plus rigoureuses en matière de signalement de rejets. Le rapport des déversements requis sous les règlements fédéraux, d'état et locaux.

**Catégorie de danger SARA (311/312):** Santé chronique, santé aiguë

**SARA 313 :** Ce produit contient les produits chimiques suivants assujettis aux exigences de déclaration annuelles sur la libération sous le Titre III de SARA, Section 313 (40 CFR 372): Composés d'éther glycolique à 100 %

#### Canada :

**Classification SIMDUT canadienne :** Catégorie D - Division 2 - Subdivision B - (Matières toxiques causant d'autres effets toxiques)

**Loi canadienne sur la protection de l'environnement :** Tous les ingrédients sont répertoriés sur la liste intérieure des substances du Canada.

Cette FTSS a été préparée conformément aux critères des règlements sur les produits contrôlés/RPC (Controlled Products Regulation/CPR) et la FTSS contient toute l'information requise par les RPC.

### 16. Autres

Classement NFPA (NFPA 704) : Santé : 1      Incendie : 1      Instabilité : 0  
QUALIFICATION DU SIMD:      Santé : 1      Incendie : 1      Réactivité : 0

SOMMAIRE DES RÉVISIONS: Changement de revision.

LES DONNÉES FOURNIES SONT DESTINÉES UNIQUEMENT À ÊTRE UTILISÉES EN LIEN AVEC LA  
SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL.